



ÉVALUATION DES MENACES POUR LA BALEINE À BEC COMMUNE AU LARGE DE L'EST DU CANADA



Baleine à bec commune (photo : Whitehead Lab, Université de Dalhousie).

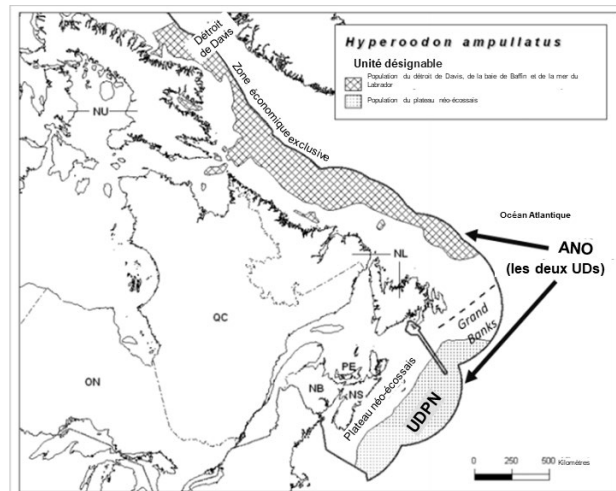


Figure 1. Limites géographiques des deux unités désignables (UD) de la baleine à bec commune dans les eaux de l'est du Canada; la ligne discontinue représente une limite arbitraire entre les UD. Cette évaluation des menaces a considéré deux échelles géographiques : l'UD de la population du plateau néo-écossais (UDPN), et l'aire de répartition de la baleine à bec commune dans tout l'Atlantique Nord Ouest (ANO) qui comprend les UD des deux populations. Modifié à partir de COSEPAC (2011), avec la permission du ministère de l'Environnement.

Contexte :

Il existe deux populations de baleine à bec commune reconnues au Canada, qui sont gérées séparément : la population du plateau néo-écossais (inscrite sur la liste des espèces en voie de disparition de la Loi sur les espèces en péril; LEP) et la population du détroit de Davis, de la baie de Baffin et de la mer du Labrador (non inscrite actuellement sur la liste de la LEP). Une évaluation du potentiel de rétablissement (EPR), qui sert de base à l'élaboration du plan d'action et du programme de rétablissement prévu par la LEP, a été réalisée pour la population de la baleine à bec commune du plateau néo-écossais en 2011. Des menaces ont été répertoriées et discutées dans l'EPR et la stratégie de rétablissement, mais elles n'ont pas été évaluées par rapport à un cadre d'évaluation des menaces. La description des menaces incluse dans ces documents remonte maintenant à plus de 10 ans.

Le Programme des espèces en péril de Pêches et Océans Canada (MPO) a demandé à la Direction des sciences du MPO d'effectuer une évaluation des menaces, conformément aux lignes directrices de 2014 du MPO, pour la population de baleines à bec communes du plateau néo-écossais, ainsi que pour les baleines à bec communes des eaux canadiennes (incluant à la fois les populations du plateau

néo-écossais et celles du détroit de Davis, de la baie de Baffin et de la mer du Labrador) afin de fournir une perspective plus large des menaces qui pèsent sur cette espèce.

Le présent avis scientifique découle de la réunion du Comité national d'examen par les pairs sur les mammifères marins portant sur l'évaluation des menaces pour la baleine à bec commune au large de l'est du Canada, qui s'est tenue du 22 au 26 février 2021. Toute autre publication découlant de cette réunion sera publiée, lorsqu'elle sera disponible, sur le [calendrier des avis scientifiques de Pêches et Océans Canada](#)

SOMMAIRE

- Une évaluation des menaces a été réalisée pour 15 catégories de menaces pour les baleines à bec communes à deux échelles géographiques imbriquées : pour la population en voie de disparition du plateau néo-écossais (UDPN) en particulier, et pour les deux populations de baleine à bec commune dans l'Atlantique Nord-Ouest (UDPN et population du détroit de Davis, de la baie de Baffin et de la mer du Labrador [DDBBML]). Il s'agissait notamment d'évaluer les menaces à l'échelle de l'individu et de la population.
- Le niveau d'impact individuel (pour l'UDPN et pour l'Atlantique Nord-Ouest [ANO]) a été évalué comme étant élevé ou extrême pour les menaces que constituent la chasse historique à la baleine, les sonars militaires, l'empêchement, les risques de déprédation, les collisions avec les navires et les déversements d'hydrocarbures.
- Le niveau d'impact sur la population de l'UDPN a été évalué comme étant élevé ou extrême pour le changement climatique, la chasse historique à la baleine, les sonars militaires, l'empêchement, les collisions avec les navires et les déversements d'hydrocarbures..
- Le niveau d'impact sur la population de l'ANO a été évalué comme étant élevé pour la chasse historique à la baleine, moyen pour le changement climatique et faible pour le bruit des navires, tandis que les 12 autres menaces ont été évaluées comme inconnues, principalement parce qu'il n'y a aucune information sur la taille de la population de baleines à bec commune du DDBBML dans l'ANO.
- La catégorisation d'une menace particulière comme étant inconnue à un niveau d'impact individuel ou sur la population ne signifie pas que l'effet est inexistant ou que la menace n'est pas importante. Dans de nombreux cas, on sait que les impacts se produisent sur les individus même s'ils n'ont pas été ou ne peuvent pas être facilement mesurés à l'échelle de la population. Il est probable que les mortalités, les blessures et les autres impacts soient sous-déclarés en raison de l'habitat extracôtier de la baleine à bec commune.
- Cette évaluation des menaces ne prend pas en compte les impacts sur l'habitat, les effets indirects, les interactions entre les menaces multiples ou les effets cumulatifs. Les impacts de menaces multiples combinées peuvent entraîner un risque global plus élevé pour la baleine à bec commune que toute menace individuelle prise isolément. Le changement climatique constitue une menace particulièrement préoccupante qui pourrait modifier le niveau de risque des autres menaces pesant sur la baleine à bec commune.

RENSEIGNEMENTS DE BASE

Deux populations de baleines à bec communes (*Hyperoodon ampullatus*) sont reconnues au Canada et sont gérées séparément : la population du plateau néo-écossais, inscrite comme étant en voie de disparition en vertu de la *Loi canadienne sur les espèces en péril* (LEP), et la population de la baie de Baffin, du détroit de Davis et de la mer du Labrador, jugée

préoccupante par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) et dont l'inscription sur la liste de la LEP est envisagée. La population du plateau néo-écossais est composée d'environ 175 individus seulement occupant généralement des eaux profondes (> 500 m) le long du plateau au large de la Nouvelle-Écosse et du Grand Banc, au sud de Terre-Neuve (figure 1). Les zones du Gully et des canyons Shortland et Haldimand de l'est du talus néo-écossais, qui sont protégées au titre de la LEP, ont été désignées comme habitat essentiel de cette population dans un programme de rétablissement. Les zones entre les canyons ont également été reconnues comme un habitat important pour la recherche de nourriture et comme corridors de déplacement. Le prélèvement biologique potentiel (PBP) estimé pour cette petite population est de 0,3 individu/an; ainsi, la mortalité causée par l'homme, même d'un seul individu chaque année, représente un impact à l'échelle de la population. La répartition de la population du détroit de Davis, de la baie de Baffin et de la mer du Labrador s'étend de l'Arctique aux eaux extracôtières de l'est de Terre-Neuve (figure 1), avec une concentration d'observations dans le détroit de Davis. L'abondance et le PBP de cette population restent inconnus. Bien que le COSEPAC ait délimité ces deux populations canadiennes, la frontière spatiale n'est pas bien comprise. Une évaluation du potentiel de rétablissement (EPR) a été réalisée pour la baleine à bec commune du plateau néo-écossais en 2011, mais les menaces n'ont pas été examinées dans un cadre d'évaluation des menaces, comme cela est maintenant requis.

ÉVALUATION

Approche

Les menaces pesant sur la baleine à bec commune ont été évaluées dans la mesure du possible à l'aide des informations disponibles. L'évaluation s'est appuyée sur les orientations fournies dans les lignes directrices de MPO 2014, avec quelques modifications. Chaque menace recensée pour laquelle on disposait d'au moins quelques informations permettant de conclure que la menace a eu, a ou aura probablement un impact sur la population dans une certaine mesure a été évaluée à deux échelles géographiques imbriquées : pour l'unité désignable du plateau néo-écossais (UDPN), ainsi que plus largement pour la baleine à bec commune au Canada (c.-à-d. pour les deux populations) dans tout l'Atlantique Nord-Ouest (ANO). Il convient de noter que la population de l'UDPN reflète la population inscrite sur la liste de la LEP; toutefois, celle de l'ANO a été créée aux fins de cette évaluation des menaces et ne constitue pas un regroupement reconnu en vertu de la LEP ou en vertu duquel la LEP s'applique. Pour chaque menace, les critères suivants ont été évalués : probabilité d'occurrence, niveau d'impact individuel, niveau d'impact sur la population, risque de menace, moment de l'occurrence, fréquence de la menace et étendue géographique de la menace (tableau 1). Des cotes de qualité des données (QD) ont été fournies pour chaque critère de niveau d'impact (tableau 1). Il convient de noter que les évaluations de niveau d'impact individuel s'appuyaient parfois sur des informations provenant de l'extérieur des eaux canadiennes. L'approche de précaution a été appliquée lors de l'évaluation des menaces pour lesquelles des informations limitées ou non concluantes étaient disponibles ou en cas d'incertitude; dans ces situations, des catégories plus prudentes de classement de niveau supérieur ont été sélectionnées. Dans les cas où une menace pourrait entraîner plusieurs impacts différents de gravité variable, l'impact le plus grave a été évalué.

Tableau 1. Description des critères de menace évalués et définitions des catégories de classement associées, et définitions des cotes de qualité des données (QD) pour les niveaux d'impact individuel et sur la population.

Critères	Définitions des catégories de classement
Probabilité de réalisation	<p>Connue : le risque d'occurrence de la menace se situe entre 91 et 100 %.</p> <p>Probable : le risque d'occurrence actuelle ou éventuelle de cette menace se situe entre 51 et 90 %.</p> <p>Improbable : le risque d'occurrence actuelle ou éventuelle de cette menace se situe entre 11 et 50 %.</p> <p>Très peu probable : le risque d'occurrence actuelle ou éventuelle de cette menace se situe entre 1 et 10 % ou moins.</p> <p>Inconnu : il n'existe aucune donnée ni aucune connaissance préalable attestant de la réalisation actuelle ou éventuelle de cette menace.</p>
Niveau d'impact individuel	<p>Extrême : la menace est associée à des mortalités massives.</p> <p>Élevé : la menace est associée à des mortalités d'individus uniques.</p> <p>Moyen : la menace est associée à des blessures ou des dommages causés à des individus.</p> <p>Faible : la menace est associée au harcèlement, à la perturbation, à l'augmentation du stress ou à des impacts analogues sur des individus.</p> <p>Inconnu : l'effet sur les individus n'est pas connu.</p>
QD concernant le niveau d'impact individuel	<p>1) Données considérables : des données substantielles sont disponibles pour appuyer l'évaluation, et celles-ci ont été observées, modélisées ou mesurées empiriquement pour la baleine à bec commune et proviennent de sources évaluées par des pairs.</p> <p>2) Données adéquates : on dispose de certaines données qui ont été observées, modélisées ou mesurées de manière empirique pour la baleine à bec commune ou d'autres baleines à bec et qui proviennent de sources évaluées par des pairs.</p> <p>3) Données limitées : le degré d'incertitude est plus élevé avec les données disponibles, qui peuvent être basées sur d'autres espèces de cétacés ou provenir de sources non évaluées par des pairs.</p> <p>4) Jugement d'expert : l'évaluation est basée sur un jugement d'expert, notamment les connaissances traditionnelles et locales ou les connaissances générales de l'espèce ou des espèces apparentées et de leur rôle relatif dans l'écosystème.</p> <p>5) Données insuffisantes : les impacts sont possibles, mais il existe très peu de données, ou on sait peu de choses sur les impacts de l'activité sur l'espèce ou sur d'autres espèces de cétacés, et on ne dispose d'aucune base pour former une opinion d'expert ou faire une évaluation.</p>
Niveau d'impact sur la population	<p>Extrême : la menace entraînerait un grave déclin de la population avec un potentiel de disparition.</p> <p>Élevé : la menace est très susceptible de compromettre les chances de survie ou de rétablissement de la population.</p> <p>Moyen : la menace est susceptible de compromettre les chances de survie ou de rétablissement de la population.</p> <p>Faible : la menace est peu susceptible de compromettre les chances de survie ou de rétablissement de la population.</p> <p>Inconnu : l'effet sur la population n'est pas connu.</p>

Critères	Définitions des catégories de classement
QD concernant le niveau d'impact sur la population	<p>1) Données considérables : des données substantielles sont disponibles pour appuyer l'évaluation, et celles-ci ont été observées, modélisées ou mesurées empiriquement pour les baleines à bec communes dans la zone d'étude ou la population d'intérêt et proviennent de sources évaluées par des pairs.</p> <p>2) Données adéquates : on dispose de certaines données qui ont été observées, modélisées ou mesurées de manière empirique pour les baleines à bec communes ou d'autres baleines à bec dans la zone d'étude ou la population d'étude d'intérêt et qui proviennent de sources évaluées par des pairs.</p> <p>3) Données limitées : le degré d'incertitude est plus élevé avec les données disponibles, qui peuvent provenir de l'extérieur de la zone d'étude, être basées sur d'autres espèces de cétacés ou provenir de sources non évaluées par des pairs</p> <p>4) Jugement d'expert : l'évaluation est basée sur un jugement d'expert, notamment les connaissances traditionnelles et locales ou les connaissances générales de l'espèce ou des espèces apparentées et de leur rôle relatif dans l'écosystème.</p> <p>5) Données insuffisantes : les impacts sont possibles ou connus, mais il existe très peu de données, on sait peu de choses sur la population, ou les impacts de l'activité sur la population, et on ne dispose d'aucune base pour former une opinion d'expert ou faire une évaluation.</p>
Moment de la réalisation	<p>Historique : une menace dont on sait qu'elle s'est concrétisée par le passé et qu'elle a eu un impact négatif sur la population.</p> <p>Courante : une menace qui existe et qui a actuellement un impact négatif sur la population.</p> <p>Anticipée : une menace qui devrait survenir dans l'avenir et qui aura un impact négatif sur la population.</p>
Fréquence de la menace	<p>Unique : la menace se produit une fois.</p> <p>Récurrente : la menace se produit périodiquement ou de manière répétée (comprend les activités intermittentes et saisonnières).</p> <p>Continue : la menace se produit sans interruption.</p> <p>Sans objet : aucune des catégories de classement ci-dessus ne s'applique.</p>
Étendue géographique de la menace	<p>Considérable : une très forte proportion (71 à 100 %) de l'habitat de la population est probablement affectée par la menace</p> <p>Vaste : une proportion élevée (31-70 %) de l'habitat de la population est probablement affectée par la menace.</p> <p>Étroite : une proportion modérée (11-30 %) de l'habitat de la population est probablement affectée par la menace</p> <p>Limitée : une faible proportion (< 10 %) de l'habitat de la population est probablement affectée par la menace.</p>

Résultats

Une évaluation des menaces a été réalisée pour 15 menaces réparties en six grandes catégories (voir Annexe – Tableau d'évaluation des menaces). Il est à noter que cette évaluation ne tient pas compte de toutes les menaces existantes pour la baleine à bec commune dans les eaux canadiennes et qu'il est possible que d'autres menaces apparaissent dans le futur.

Parmi les menaces évaluées, presque toutes sont connues pour être présentes à la fois dans l'UDPN et dans l'ANO dans son ensemble; toutes sont historiques, courantes et anticipées (à l'exception de la chasse à la baleine historique); toutes sont soit récurrentes soit continues; et beaucoup se produisent sur des échelles géographiques vastes ou considérables (quatre menaces se produisent sur des échelles géographiques étroites ou limitées, et l'échelle géographique est inconnue dans deux cas). Le tableau 2 résume les résultats des évaluations de niveau individuel et sur la population. Principalement parce qu'il n'y a pas d'information sur la taille de la population du DDBBML de la baleine à bec commune, le niveau d'impact sur la population de 12 des menaces était inconnu pour l'ANO (tableau 2). L'absence de preuve d'un niveau d'impact particulier sur la population ne doit pas être considérée comme une absence d'effet, car dans de nombreux cas, il est possible de démontrer que des impacts se produisent sur des individus. De plus, il est pratiquement impossible d'observer et d'enregistrer les impacts de bon nombre de ces menaces en raison de l'éloignement de l'habitat en mer de cette espèce, et il est fort probable que les mortalités, blessures et autres impacts soient sous-déclarés.

Tableau 2. Résumé des évaluations du niveau d'impact pour chacune des 15 menaces évaluées pour la baleine à bec commune. Au niveau de l'impact individuel, les évaluations sont les mêmes pour le plateau néo-écossais (UDPN) et pour l'Atlantique Nord-Ouest (ANO). Le niveau d'impact sur la population peut varier entre l'UDPN et l'ANO dans les évaluations. Le tiret « - » indique l'absence de menaces classées dans cette catégorie de rang pour un niveau d'impact particulier.

Catégorie de classement	Niveau d'impact individuel	Niveaux d'impact sur la population	
	UDPN et ANO	UDPN	ANO
Inconnu	(2 menaces) changement climatique, opérations de forage	(8 menaces) relevés sismiques par canons à air, opérations de forage, échosondeurs, bruit chronique, risques de déprédation, polluants organiques persistants, métaux toxiques, matières plastiques	(12 menaces) opérations de forage, échosondeurs, bruit chronique, empêchement, risques de déprédation ¹ , collision avec des navires, polluants organiques persistants, métaux toxiques, plastiques, déversements d'hydrocarbures
Extrême	(2 menaces) chasse à la baleine historique ² , sonar militaire	(1 menace) chasse à la baleine historique ¹	-
Élevé	(4 menaces) empêchement, risques de déprédation, collision avec des navires, déversements d'hydrocarbures	(5 menaces) changement climatique, sonar militaire, empêchement, collision avec des navires,	(1 menace) chasse à la baleine historique ¹

¹ Déprédation se réfère au retrait des poissons (par une baleine) des engins de pêche

² La chasse historique à la baleine n'est pas une menace actuelle, mais les impacts de la chasse à la baleine sont permanents.

**Évaluation des menaces pour la baleine à bec
commune au large de l'est du Canada**

Région de la capitale nationale

Catégorie de classement	Niveau d'impact individuel	Niveaux d'impact sur la population	
	UDPN et ANO	UDPN	ANO
		déversements d'hydrocarbures	
Moyen	(5 menaces) relevés sismiques par canons à air, bruit chronique, polluants organiques persistants, métaux toxiques, matières plastiques	-	(1 menace) changement climatique
Faible	(2 menaces) bruit des navires, échosondeurs	(1 menace) bruit des navires	(1 menace) bruit des navires

Sources d'incertitude

L'objectif de cette évaluation des menaces était d'évaluer les menaces distinctes qui pèsent sur la baleine à bec commune à l'échelle de la population; cependant, de nombreuses lacunes subsistent dans notre compréhension des conséquences à plus long terme, à l'échelle de la population, des menaces qui ont un impact sur les individus pour les cétacés en général, et en particulier pour les espèces extracôtières éloignées telles que la baleine à bec commune, qui sont particulièrement difficiles à observer et à étudier. Il peut être difficile de mesurer et d'évaluer la santé et la condition physique des cétacés, et les informations disponibles sur l'incidence des effets sublétaux ou indirects d'une menace sur la survie et la reproduction à long terme sont généralement très limitées. Les cétacés sont des espèces à longue durée de vie et il peut s'écouler de nombreuses années, voire des décennies, avant que les répercussions d'une menace actuelle sur l'ensemble de la population puissent être observées. Bien qu'une évaluation quantitative du risque de menace au niveau de la population serait idéale, de telles informations ne sont pas souvent disponibles pour les populations de cétacés, même lorsqu'il est évident que des impacts importants sur les individus se produisent.

Cette évaluation de la menace a été limitée par un manque général de données sur la baleine à bec commune dans toute son aire de répartition dans l'ouest de l'Atlantique Nord en général, et dans les eaux canadiennes en particulier. La délimitation des limites de l'UD pour les deux populations canadiennes n'est pas étayée par des données biologiques en raison d'une mauvaise compréhension de la répartition des baleines à bec communes dans la zone de l'ANO, et on ne dispose d'aucune estimation de la taille de la population ou du PBP pour la population de baleines à bec communes du détroit de Davis, de la baie de Baffin et de la mer du Labrador.

L'évaluation des effets de chaque menace individuellement peut ne pas représenter avec précision les impacts sur une population; les impacts cumulatifs de menaces multiples (y compris dans l'espace et dans le temps) peuvent entraîner un risque global de menace plus élevé pour la baleine à bec commune que toute menace individuelle prise isolément. En outre, les impacts d'une menace peuvent être plus larges que l'occurrence spatiale ou temporelle de la menace elle-même. De plus, cette évaluation des menaces ne prend pas en compte les impacts sur l'habitat, les effets indirects ou les interactions entre les menaces multiples; la façon

dont de tels effets peuvent influencer les résultats de cette évaluation des menaces est également incertaine.

CONCLUSIONS ET AVIS

Les changements climatiques, la chasse historique de la baleine, les sonars militaires, l'empêchement, les collisions avec des navires et les déversements d'hydrocarbures (sans ordre particulier) ont été considérés comme présentant un niveau de risque élevé ou extrême pour les baleines à bec communes au large de l'est du Canada, y compris la population du plateau néo-écossais. Le niveau de risque associé aux autres menaces évaluées est largement inconnu, mais cela ne signifie pas qu'il n'y a pas d'effet ou que ces menaces ne sont pas importantes.

En plus d'accroître la compréhension de la taille et de la structure de la population du DDBBML et des limites de l'UD, les évaluations futures des menaces bénéficieraient d'une meilleure compréhension des impacts des menaces sur les individus et les populations de baleines à bec (y compris le changement climatique) et d'évaluations quantitatives à plus petite échelle du chevauchement spatio-temporel entre l'occurrence de la baleine à bec commune et les menaces.

Il est important de noter que les impacts de toutes les menaces combinées entraînent probablement un risque global de menace plus élevé pour la baleine à bec commune que toute menace individuelle prise isolément. Le changement climatique constitue une menace particulièrement importante qui peut affecter et modifier le niveau de risque de diverses autres menaces pesant sur les baleines à bec communes, en particulier l'UDPN, étant donné qu'il s'agit d'une petite population présente dans la partie sud de l'aire de répartition de l'espèce. L'élaboration d'études et d'efforts de surveillance visant à mieux comprendre la façon dont le changement climatique a ou aura potentiellement un impact sur la baleine à bec commune, ainsi que l'évaluation d'autres menaces pour cette espèce dans le contexte du changement climatique, sont des étapes importantes vers l'élaboration d'un plan de gestion adaptatif et flexible pour tenir compte d'un environnement qui évolue rapidement.

AUTRES CONSIDÉRATIONS

Les lignes directrices sur l'évaluation des menaces décrites dans le document d'orientation du MPO de 2014 se sont avérées difficiles à utiliser pour évaluer les menaces pesant sur les baleines à bec communes, et seraient probablement difficiles à appliquer à tout cétacé. Il serait avantageux que ces lignes directrices soient révisées en fonction des objectifs suivants :

- Améliorer la clarté et la cohérence des définitions dans le document d'orientation.
- Mieux répondre aux besoins pour les espèces pour lesquelles les données sont rares et pour lesquelles les évaluations quantitatives ne sont pas possibles, et/ou pour lesquelles les effets de nombreuses menaces sur les populations ne sont pas encore entièrement compris.
- Prendre en compte de manière explicite les impacts des menaces sur les individus, l'habitat et l'incertitude potentielle dans les moyens d'action à l'échelle de la population.
- Incorporer des conseils sur la manière de prendre en compte les effets indirects, les interactions entre les menaces, les effets cumulatifs des menaces et le changement climatique.

Il serait également utile d'expliquer de manière plus approfondie, dans les lignes directrices, la manière dont les résultats de l'évaluation des menaces seront utilisés et les conséquences que les différentes catégories de classement (p. ex., inconnu par rapport aux autres classements) peuvent avoir pour la gestion des espèces. Certaines modifications apportées au document d'orientation du MPO de 2014 ont été incorporées dans l'approche utilisée pour cette évaluation des menaces pour les baleines à bec commune comme une première tentative pour aborder certaines de ces questions, mais des travaux supplémentaires sont nécessaires pour traiter plus en profondeur les problèmes relevés.

LISTE DES PARTICIPANTS DE LA RÉUNION

Nom	Organisme d'appartenance
Christine Abraham	Direction des sciences du MPO, région nationale
Flourian Aulanier	Direction des sciences du MPO, région du Québec
Bob Bocking	LGL Ltd.
Rianna Burnham	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique
Thomas Doniol-Valcroze	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique
Steve Ferguson	Direction des sciences du MPO, région de l'Ontario et des Prairies
Laura Feyrer	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Katherine Gavrilchuk	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique
Jean-Francois Gosselin	Direction des sciences du MPO, région du Québec
Pierre Goulet	Direction des sciences du MPO, région de Terre-Neuve-et-Labrador
Charmain Hamilton	Direction des sciences du MPO, région de Terre-Neuve-et-Labrador
Brad Hansen	National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA)
Christine Konrad	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique
Shelley Lang	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Veronique Lesage	Direction des sciences du MPO, région du Québec
Lisa Loseto	Direction des sciences du MPO, région de l'Arctique
Sean MacConnachie	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique
Marianne Marcoux	Direction des sciences du MPO, région de l'Arctique
Christie McMillan	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique
Hilary Moors-Murphy	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Linda Nichol	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique
Robyn Pearce	Sciences océaniques et des changements climatiques du MPO, région du Pacifique
Stephanie Ratelle	Direction des sciences du MPO, région du Golfe
Heidi Schaefer	Gestion des écosystèmes du MPO, espèces en péril, région des Maritimes
Lee Sheppard	Direction des sciences du MPO, région de Terre-Neuve-et-Labrador
Yvan Simard	Direction des sciences du MPO, région du Québec
Joy Stanistreet	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes

Nom	Organisme d'appartenance
Garry Stenson	Direction des sciences du MPO, région de Terre-Neuve-et-Labrador
Eva Stredulinsky	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique
Wendy Szaniszló	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique
Sheila Thornton	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique
Scott Toews	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique
Svein Vagle	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique
Angelia Vanderlaan	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Paul Wensveen	Université d'Islande
Andrew Wright	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Brianna Wright	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique
Harald Yurk	Direction des sciences du MPO, région du Pacifique

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

Le présent avis scientifique découle de la réunion du Comité national d'examen par les pairs sur les mammifères marins portant sur l'évaluation des menaces pour la baleine à bec commune au large de l'est du Canada, qui s'est tenue du 22 au 26 février 2021. Toute autre publication découlant de cette réunion sera publiée, lorsqu'elle sera disponible, sur le [calendrier des avis scientifiques de Pêches et Océans Canada](#).

COSEPAC. 2011. [Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur la baleine à bec commune \(*Hyperoodon ampullatus*\) au Canada](#). Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xiv + 37 p.

Harris, L.E., Gross, W.E., and Emery, P.E. 2013. [Biology, Status, and Recovery Potential of Northern Bottlenose Whales \(*Hyperoodon ampullatus*\)](#). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Res. Doc. 2013/038. v + 35 p.

MPO. 2014. [Lignes directrices sur l'évaluation des menaces, des risques écologiques et des répercussions écologiques pour les espèces en péril](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2014/013. (Erratum : juin 2016)

MPO. 2016. [Programme de rétablissement de la baleine à bec commune \(*Hyperoodon ampullatus*\), population du plateau néo-écossais, dans les eaux canadiennes de l'Atlantique](#). Série de Programmes de rétablissement de la Loi sur les espèces en péril. Pêches et Océans Canada. viii + 77 p.

MPO. 2020. [Évaluation de la répartition, des déplacements et de l'utilisation de l'habitat de la baleine à bec commune sur le plateau néo-écossais à l'appui de la désignation de l'habitat important](#). Secr. can. de consult. sci. du MPO, Avis sci. 2020/008.

ANNEXE – TABLEAU D'ÉVALUATION DES MENACES

Résumé de l'évaluation des menaces pour la baleine à bec commune dans les eaux canadiennes. La présente évaluation tient compte à la fois de la population de baleines à bec communes du plateau néo-écossais à l'intérieur des limites de l'unité désignable définie par le COSEPAC, qui comprend les eaux profondes au large de la Nouvelle-Écosse et du sud de Terre-Neuve (échelle géographique = UDPN), ainsi que de la population de baleines à bec communes englobant l'aire de répartition plus vaste des populations du plateau néo-écossais et du détroit de Davis, de la baie de Baffin et de la mer du Labrador dans l'Atlantique Nord-Ouest (échelle géographique = ANO). Il convient de noter que si l'UDPN représente la population inscrite sur la liste de la LEP, l'ANO n'est pas un groupement reconnu par celle-ci ou en vertu duquel la LEP s'applique. Les définitions de chacun des critères d'évaluation des menaces et les méthodes appliquées pour attribuer des valeurs à chacun de ces critères sont résumées dans le tableau 1. QD correspond à la cote de qualité des données associée au critère d'impact choisi. Le moment de l'occurrence peut être historique (H), courant (C) ou anticipé (A). Le niveau d'impact individuel était le même pour l'UDPN et l'ANO, par définition.

Menace	Échelle géographique	Critères d'évaluation des menaces						
		Probabilité de réalisation	Niveau d'impact individuel (QD)	Niveau d'impact sur la population (QD)	Risque de la menace	Moment de la réalisation (H, C, A)	Fréquence de la menace	Étendue géographique de la menace
Menace 1 : Changement climatique								
1 : Changement climatique	UDPN	Connue	Inconnu (5)	Élevé (4)	Élevé (4)	H, C, A	Continue	Considérable
	ANO	Connue		Moyen (4)	Moyen (4)	H, C, A	Continue	Considérable
Menace 2 : Chasse historique à la baleine								
2 : Chasse à la baleine historique	UDPN	Connue	Extrême (1)	Extrême (1)	Élevé (1)	H ³	Sans objet ⁴	Considérable
	ANO	Connue		Élevé (2)	Élevé (2)	H ²	Sans objet ³	Considérable
Menace 3 : Perturbation acoustique								
3a : Sonar militaire	UDPN	Connue	Extrême (2)	Élevé (3)	Élevé (3)	H, C, A	Récurrente	Inconnu
	ANO	Connue		Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Récurrente	Inconnu

³ Les impacts de la chasse à la baleine sont permanents.

⁴ La chasse à la baleine pourrait devenir un problème si des individus étaient capturés dans le cadre de chasses de subsistance au Canada dans le futur (ce n'est pas un problème actuellement au Canada, mais cela se produit à l'extérieur du pays).

Évaluation des menaces pour la baleine à bec commune au large de la côte est du Canada

Région de la capitale nationale

3b : Bruit des navires	UDPN	Connue	Faible (3)	Faible (4)	Faible (4)	H, C, A	Continue	Considérable
	ANO	Connue		Faible (4)	Faible (4)	H, C, A	Continue	Vaste
Menace	Échelle géographique	Critères d'évaluation des menaces	Menace	Échelle géographique	Critères d'évaluation des menaces	Menace	Échelle géographique	Critères d'évaluation des menaces
3c : Relevés sismiques par canons à air	UDPN	Connue	Moyen (3)	Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Récurrente	Considérable
	ANO	Connue		Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Récurrente	Considérable
3d : Opérations de forage	UDPN	Connue	Inconnu (5)	Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Récurrente	Limitée
	ANO	Connue		Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Récurrente	Limitée
3e : Échosondeurs	UDPN	Connue	Faible (3)	Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Récurrente	Limitée
	ANO	Connue		Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Récurrente	Limitée
3f : Exposition au bruit chronique	UDPN	Connue	Moyen (3)	Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Continue	Considérable
	ANO	Connue		Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Continue	Considérable
Menace 4 : Interactions avec la pêche								
4a : Enchevêtrement	UDPN	Connue	Élevé (1)	Élevé (1)	Élevé (1)	H, C, A	Continue	Considérable
	ANO	Connue		Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Continue	Vaste
4b : Risques de déprédation	UDPN	Probable	Élevé (3)	Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Récurrente	Inconnu
	ANO	Connue		Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Récurrente	Limitée
Menace 5 : Collisions avec des navires								
5 : Collision avec des navires	UDPN	Connue	Élevé (1)	Élevé (1)	Élevé (1)	H, C, A	Continue	Considérable
	ANO	Connue		Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Continue	Considérable
Menace 6 : Pollution et contaminants chimiques								
6a : Polluants organiques persistants (POP)	UDPN	Connue	Moyen (2)	Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Continue	Vaste
	ANO	Connue		Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Continue	Vaste

**Évaluation des menaces pour la baleine à bec commune au large de la côte est du
Canada**

Région de la capitale nationale

6b : Métaux toxiques	UDPN	Probable	Moyen (3)	Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Continue	Vaste
	ANO	Probable		Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Continue	Vaste
6c : Plastiques	UDPN	Connue	Moyen (2)	Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Continue	Vaste
	ANO	Connue		Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Continue	Vaste
6d : Déversements d'hydrocarbures	UDPN	Connue	Élevé (3)	Élevé (3)	Élevé (3)	H, C, A	Récurrente	Étroite
	ANO	Connue		Inconnu (5)	Inconnu (5)	H, C, A	Récurrente	Étroite

CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :

Secrétariat canadien des avis scientifiques (SCAS)
Région de la capitale nationale
Pêches et Océans Canada
200, rue Kent
Ottawa (Ontario) K1A 0E6

Courriel : csas-sccs@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/

ISSN 1919-5117

ISBN 978-0-660-44467-3 N° Cat. Fs70-6/2022-032F-PDF

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2022



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2022. Évaluation des menaces pour la baleine à bec commune au large de l'est du Canada. Secr. can. des avis. sci. du MPO. Avis sci. 2022/032.

Also available in English:

DFO. 2022. *Threat assessment for Northern Bottlenose Whales off eastern Canada.* DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Advis. Rep. 2022/032.